

Notre organisme de formation BDL Campus vous propose des formations techniques et sur mesure animées par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants.

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés, dynamiques qui favorisent l'apprentissage à travers des exercices pratiques et des mises en situation et partagent leur expérience.

## INTERVENANTS



**Nadine HOLLENSETT**

Responsable du service Conseil RH



**Christelle LEFORT**

Juriste en droit social-RH

## INSCRIPTION :

Pour vous inscrire, nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription [ici](#) et de la renvoyer par e-mail à l'adresse suivante : [campus@bdl-experts.com](mailto:campus@bdl-experts.com)

*L'organisme de formation BDL Campus est enregistré sous le numéro d'activité 32 59 10040 59 .*

**Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.**

Le support de formation sera mis à disposition après la formation. Salle équipée d'un accès à internet et d'un vidéoprojecteur.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Notre service formation est à votre disposition :

[campus@bdl-experts.com](mailto:campus@bdl-experts.com)

03 27 48 00 44



Le jeudi 24 février 2022



9h00 - 17h00 (durée : 7 heures)



370 € HT + 25 € HT de frais de repas



**LE MANOIR DE GAVRELLE\***

35 route nationale - 62580 Gavrelle

\* Au centre des axes routiers à environ 10kms d'Arras-Lens-Douai, 30kms de Cambrai et de l'aéroport de Lille-Lesquin.



## OBJECTIFS

- Connaître les notions essentielles de l'entretien professionnel et ses enjeux.
- Bien préparer et conduire ses entretiens : Maîtriser le mode d'emploi et les conditions de mise en œuvre.



## PUBLIC

Dirigeants, Fonctions RH et Conseil, juristes en droit social, managers, assistants administratifs.



## PRÉREQUIS & ÉVALUATION

- Pas de prérequis,
- Attestation de présence,
- Évaluation à chaud sous forme de QCM.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation power point,
- Cas pratiques,
- Partage d'expériences,
- Propositions d'outils,
- Quizz.

**PROGRAMME****PARTIE 1**  
**LE CADRE LÉGAL**

1. Rappel de la réglementation
2. Qui est concerné par l'entretien professionnel
3. Quelles sont les obligations de l'employeur
4. Les différents types d'entretien à identifier : l'entretien biennuel et le bilan d'étape à 6 ans, après absences)
5. Un entretien à ne pas confondre avec les autres types d'entretien (d'évaluation, forfait-jours, ...)

**PARTIE 2**  
**LA CONSTRUCTION DE LA CAMPAGNE D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE**  
**VISER LE GAGNANT – GAGNANT**

1. Le lien avec les orientations de l'entreprise et la politique de développement des compétences
2. Les étapes de la mise en place et la communication à déployer
3. Le formalisme : de l'invitation au compte-rendu d'entretien : les outils
4. Les informations à communiquer aux salariés pendant l'entretien professionnel
5. Le plan d'actions à mener à l'issue des entretiens

**PARTIE 3**  
**COMMENT L'EMPLOYEUR JUSTIFIE AVOIR REMPLI SON OBLIGATION**

1. Les conditions à respecter
2. La notion de formation non obligatoire
3. Les sanctions en cas de défaut de réalisation des entretiens professionnels / l'incidence de l'effectif de l'entreprise

